



**BULLETIN D'INSCRIPTION – Saison 2023-2024**  
**USSGV Sandillon / 45**

**Reprise des cours : lundi 11 septembre 2023**

**Clôture des inscriptions : 30 septembre 2023**

**Mail :** gymsandillon@gmail.com

**Site internet :** ussgv3.e-monsite.com

<b>N° de LICENCE :</b> ..... (si ancien adhérent)
--

<b>NOM :</b> .....	<b>Prénom :</b> .....
<b>NOM de JEUNE FILLE :</b> ..... (obligatoire pour les femmes mariées)	<b>Date de naissance :</b> ...../...../.....
<b>ADRESSE :</b> .....	
<b>Code postal :</b> .....	<b>Ville :</b> .....
<b>N° de téléphone :</b> .....	<b>Adresse mail :</b> .....

**L'ASSOCIATION SE RESERVE LE DROIT DE SUPPRIMER LES COURS DONT LE NOMBRE DE PARTICIPANTS SERAIT INSUFFISANT (8 inscrits minimum).**  
**2 COURS GRATUITS UNIQUEMENT POUR LES NOUVELLES ADHESIONS.**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE**

Un dossier complet comporte :

- la présente feuille d'inscription aux cours (pages 1 et 2) dûment remplies
- la page 3 (diverses autorisations) dûment signée
- le questionnaire de santé dûment signé OU un nouveau Certificat Médical)
- le paiement intégral (voir détail en page 2)

Cadre réservé à l'USSGV

**(1) METTRE UNE CROIX POUR COCHER LE(S) COURS CHOISI(S) – si plus de 4 cours choisis dans le pack 1, entourer les 4 cours prioritaires**

<b>PACK 1- Entretien son corps avec plaisir</b>						<b>Montant à ajouter aux 120 € (voir page 2)</b>	
<b>Jours</b>	<b>Horaires</b>	<b>Cours</b>	<b>Lieu</b>	<b>Animateur</b>	<b>(1)</b>	<b>Tarif</b>	
<b>Lundi</b>	9h00 / 10h00	<b>1-Renfo musculaire postural</b>	Salle tennis de table	Irina		<b>ADULTES :</b> 1 cours : 40 € 2 cours : 75 € 3 cours : 100 euros 4 cours et plus : 120 euros (7 cours maxi)	
	10h00 / 11h00	<b>2-Fitball 1</b>	Salle tennis de table	Irina			
	17h30 / 18h30	<b>3-Fitball 2</b>	Salle des fêtes	Isabelle			
	18h30 / 19h30	<b>4-Taïso</b>	Salle des fêtes	Isabelle			
	18h30 / 19h30	<b>5-Renfo musculaire postural</b>	Salle tennis de table	Wahid			
	19h30 / 20h30	<b>6-Fitball 3</b>	Salle des fêtes	Isabelle			
	19h30 / 20h30	<b>7-Cardio fun</b>	Salle tennis de table	Wahid			
<b>Mardi</b>	9h15 / 10h15	<b>8-Gym tonus</b>	Salle tennis de table	Danielle			<b>JEUNES :</b> (moins 18 ans au 1/09/2023) 1 cours : 30 € 2 cours : 65 € 3 cours : 90 € 4 cours et plus : 110 € (7 cours maxi)
	10h30 / 11h30	<b>9-Gym bien-être</b>	Salle tennis de table	Danielle			
	18h00 / 19h00	<b>10-Renfo cardio</b>	Salle tennis de table	Lucie			
	19h00 / 20h00	<b>11-Renfo pilates</b>	Salle tennis de table	Lucie			
<b>Mercredi</b>	9h00 / 10h00	<b>12-Gym entretien</b>	Salle tennis de table	Florence			
	10h00 / 11h00	<b>13-Etirements</b>	Salle tennis de table	Florence			
	19h00 / 20h00	<b>14-Zumba</b>	Salle des fêtes	Nathalie			
	20h00 / 21h00	<b>15-LIA</b>	Salle des fêtes	Nathalie			
<b>Jeudi</b>	18h00 / 19h00	<b>16-Renfo musculaire</b>	Salle tennis de table	Lucie			
	19h00 / 20h00	<b>17-Cross training</b>	Salle tennis de table	Lucie			
	20h00 / 21h00	<b>18-Cardio dance</b>	Salle tennis de table	Lucie			
<b>TOTAL PACK 1 : total de cours choisis (nombre)</b>						<b>Montant dû :</b>	

<b>PACK 2 – Danser c'est aussi bouger</b>						Montant à ajouter aux 120 € (voir page 2)
Jours	Horaires	Cours	Lieu	Animateur	(1)	Tarif
Jeudi	20h00 / 21h00 21h00 / 22h00	19-Country Débutant Novice/inter	Salle des fêtes	Claude		<b>ADULTES : 40 €</b> <b>JEUNES : 30 €</b> (moins 18 ans au 1/09/2023)
<b>PACK 2</b>						Montant dû :

<b>PACK 3- Cours de perfectionnement (attention les cours de pilates, stretching postural et yoga sont limités en nombre – priorité sera donnée aux 1ers inscrits)</b>						Montant à ajouter aux 120 € (voir page 2)
Jours	Horaires	Cours	Lieu	Animateur	(1)	Tarif
Lundi	19h00 / 20h00	20-Pilates débutants	Salle de danse	Delphine		<b>ADULTES :</b> 1 cours : 65 € 2 cours : 115 € 3 cours : 160 €  <b>JEUNES :</b> (moins 18 ans au 1/09/2023) 1 cours : 55 € 2 cours : 100 € 3 cours : 140 €
	20h00 / 21h00	21-Pilates confirmés	Salle de danse	Delphine		
Mardi	20h00 / 21h00	22-Stretching postural	Salle de danse	Delphine		
Mercredi	18h30 / 19h30	23-Hatha yoga	Dojo	Emmanuelle		
	19h30 / 20h30	24-Hatha yoga	Dojo	Emmanuelle		
Vendredi	18h00 / 19h00	25-Hatha yoga Méditation	Salle de danse	Emmanuelle		
	19h00 / 20h00	26-Hatha yoga Relaxation	Salle de danse	Emmanuelle		
<b>TOTAL PACK 3 : total de cours choisis (nombre)</b>						Montant dû :

**PAIEMENT :**

EXEMPLE : vous choisissez 3 cours du pack 1 et 2 cours du pack 3, vous réglez :  
 Base : 120 € } **TOTAL : 335 €** à l'année (à raison de 35 semaines de cours  
 Pack 1 : 100 € } soit moins de 2 € le cours dans ce cas de figure)  
 Pack 3 : 115 € }

<b>TARIF DE BASE</b> incluant : - l'adhésion au club de 5 euros, - la licence EPGV (adulte : 32,30 € / jeune : 24,50 €) ou Licence FFCLD (adulte : 20 € /jeune : 9 €) <b>Ces éléments ne sont pas remboursables.</b>	<b>120 €</b>
<b>REPORT</b> différents packs : Pack 1 = .....€ Pack 2 = .....€ Pack 3 : .....€	
<b>REDUCTION CONJOINT</b> : - 10 €	
<b>SUPPLEMENT</b> hors commune : + 15 € (non remboursable)	
<b>INSCRIPTION</b> après le 30/09/2023 : + 5 €	
<b>TOTAL A REGLER</b>	

**CHEQUES BANCAIRES** : encaissement fin octobre, fin novembre, fin décembre.

BANQUE	MONTANT	N° chèque

<b>COUPONS SPORT</b> (indiquer n° et montant) (non remboursables)	<b>CHEQUES VACANCES</b> (indiquer n° et montant) (non remboursables)

**AUTRE MODE DE PAIEMENT** : .....

**Demande de facture** :

## CONDITIONS D'ADHESION

### **Certificat médical**

A compter du 1er septembre 2023, tous les licenciés devront remplir un questionnaire de santé et attester auprès du club que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, ils sont tenus de produire un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport datant de moins de 6 mois. Le questionnaire de santé est à compléter par les nouveaux licenciés et par ceux qui renouvellent leur licence.

### **Assurance**

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (avec MAIF) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre du 11 septembre 2023 au 5 juillet 2024. Par ailleurs, pour un montant de 11,85 euros le licencié a la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire venant en plus de l'assurance de base, pour la saison sportive 2023/2024. L'adhérent est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

### **Statuts et Règlement intérieur**

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur consultables sur le site internet [ussgv3.e-monsite.com](http://ussgv3.e-monsite.com) rubrique programme des cours.

### **Participation à l'Assemblée Générale**

L'association est administrée par un Bureau ou Comité Directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club, notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle.

### **Utilisation des données personnelles**

L'adhérent est informé que l'association et la FFEPGV collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : [gymсандillon@gmail.com](mailto:gymсандillon@gmail.com).

### **Demande de prise et de diffusion de photographies et ou vidéos**

J'autorise la prise et la diffusion d'une ou plusieurs photographies et/ou vidéos me représentant dans les cadres strictement précisés ci-après : les images sont destinées à l'usage exclusif de l'association USGV SANDILLON pour les publications suivantes : Site internet [ussgv3.com](http://ussgv3.com) pour animer les rétrospectives des différentes animations de l'USGV SANDILLON, Site internet de la commune dans la page dédiée aux associations, Dans le bulletin municipal de la commune de SANDILLON, Dans la presse locale, au titre de la publication nécessaire au fonctionnement de l'association, ou pour une projection publique lors d'une rétrospective sur une animation organisée par l'association USGV SANDILLON. La présente autorisation est personnelle et ne s'applique qu'aux supports ci-dessus précités. Je peux interrompre à tout moment toute nouvelle publication sur simple demande adressée par mail à l'association.

### **Honorabilité des bénévoles**

Depuis la saison sportive 2020-2021, le Ministère des Sports a mis en place un contrôle systématique de l'honorabilité des animateurs bénévoles et des équipes dirigeantes des clubs. L'honorabilité correspond à l'obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative pour pouvoir accéder à une fonction. En cas d'accès à des fonctions de dirigeant ou d'animateur bénévole (occasionnel ou régulier), je suis informé(e) que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFEPGV aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité, au sens de l'article L. 212-9 du Code du sport, soit effectué (consultation du bulletin n°2 et du FIJAIS).

**Date**

**Signature de l'adhérent**

# Questionnaire de santé EPGV pour le sportif majeur

## Volet à conserver par le licencié

L'exercice physique pratiqué d'une façon régulière constitue une occupation de loisir saine et agréable. Beaucoup de personnes devraient augmenter leur niveau d'activité physique au quotidien, et ce tous les jours de la semaine. Mener une vie active est bénéfique pour la santé de tous.

Ce questionnaire vous dira s'il est nécessaire pour vous de consulter un médecin afin d'établir l'absence de contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives.

S'il vous plait, répondez soigneusement et honnêtement à ces 6 questions: cochez Oui ou Non	OUI	NON
1) Votre médecin vous a dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque, d'une d'hypertension artérielle, d'une affection de longue durée (ALD) ou d'une autre maladie chronique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Ressentez-vous une douleur à la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel au repos, une fatigue intense au cours de vos activités quotidiennes ou lorsque vous faites de l'activité physique ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Éprouvez-vous des pertes d'équilibre liées à des étourdissements ou avez-vous perdu connaissance au cours des 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Prenez-vous actuellement des médicaments prescrits pour une maladie chronique ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié</b>		

- Si vous avez répondu NON à toutes les questions ci-dessus, merci de remplir et signer l'attestation sur l'honneur ci-jointe et la remettre à votre club.
- Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs des questions ci-dessus, votre état de santé nécessite un avis médical avant de commencer ou poursuivre une activité physique. Vous devez consulter votre médecin afin qu'il vous examine et vous délivre un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport. Certificat à remettre à votre club. Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois.

## Volet à remettre à l'association

ATTESTATION EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE À LA FFEPGV

Je soussigné M/Mme : ....., né(e) le.....atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé. Saison 2023/2024, Club USSGV Sandillon

A ....., le ...../...../.....

Signature

[www.ffepgv.fr](http://www.ffepgv.fr)

Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire

46/48 rue de Lagny, 93100 Montreuil

SIRET : 302981 386 000 89

NACE : 9312Z

Tél. 01 41 72 26 00

Fax : 01 41 72 26 04

Email : [contact@ffepgv.fr](mailto:contact@ffepgv.fr)